

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 7 (1979)
Heft: 3

Artikel: Fédération fribourgeoises du costume et des coutumes : il y a quarante ans...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes

Il y a quarante ans . . .

Une retrospective des événements qui se sont passés il y a huit lustres, nous met en mémoire le fait qui bouleversa le monde en 1939 : la deuxième guerre mondiale. Mais ce n'est pas de cela que nous voulons parler. Si la guerre détruit, il y a d'autres faits qui construisent. C'est ce que l'on a vu en 1939 : La Fédération Gruyérienne des costumes et des coutumes voyait le jour.

Quelques années plus tard, elle engloba des sociétés hors de la Gruyère en tels nombres que de Gruyérienne, la fédération devint fribourgeoise, comme nous la connaissons aujourd'hui.

Et dimanche 24 juin, 1979, cette vaste association qui englobe quelques quarante neuf groupements, fêtait son 40ème anniversaire.



M. Albert Jaquet de Marly, présida avec une rare aisance cette mémorable assemblée. Tout concordait à donner à ces assises la solennité qui leurs convenaient : l'Hôtel cantonal en ville de Fribourg avait ouvert ses portes et la Salle du Parlement servait de cadre à la manifestation. Nos ancêtres, figés dans les vitraux de cette noble enceinte, ont du frémir de joie, en voyant les travées se garnir des costumes les plus divers, d'entendre les idiomes les plus colorés, et surtout voir les sourires les plus gracieux, venus de tous le pays de Fribourg.

M. Jaquet, le dynamique président, su introduire avec bonheur, cette 40ème assemblée en musique: "Au fil du Temps", l'Union instrumentale de Romont se produisit avec solennité, alors que "La Chorale du Lac" lui donnait la réplique d'une manière appropriée et des plus réussie.



"Fribourg n'est plus ce qu'il était. Nostalgie ? Constatons, plutôt : l'évolution d'un canton de moins en moins rural, comme l'augmentation du niveau de vie, influent sur la mentalité du costume et des coutumes (FFCC), qui a fêté ses 40 ans dimanche, est à un tournant, selon son président, M. Albert Jaquet, de Marly. "Comment se renouveler, sans perdre son identité et sa profonde indentification avec le peuple fribourgeois ? Le comité a déjà posé des jalons pour l'avenir", assura le président, dimanche matin, lors de l'assemblée générale des délégués, à l'Hôtel de Ville de Fribourg. L'après-midi fut consacré à l'étalage du présent, de "l'acquis" : vingt-six groupes, fanfares, choeurs et danseurs défilèrent dans la capitale. Et le "Vieux Chalet" résonna comme un credo en une unité qui plonge ses racines dans les traditions".

Voilà ce que nous lisions dans la presse.



Un charmant sourire et un joli costume de la Gruyère.

Développant cette constatation, le président déroula avec bonheur le film des événements, depuis la fondation de l'association. Il salua avec joie les membres d'honneur présents : MM. René Binz, Henri Gremaud et Henri Esseiva.

M. Charles Maquelin trésorier du mouvement présenta ses comptes tenus d'une manière exemplaire, alors que Mme Hermine Renz, secrétaire cantonale, brossa un tableau de l'activité future du Groupement.

Le 50ème Membre de l'association fut ensuite reçu par applaudissements : "Le Trachtengruppe Bösinggen", représenté en la personne de son président, M. Pius Käser qui fut généreusement fleuri.



M. Louis Page, nouveau membre d'honneur FFCC

Deux membres méritants des Costumes et Coutumes, furent proclamés membre d'honneur : Mlle Jeannette Merkli à Düdingen et M. Louis Page à Romont. Et quand on connaît les exigences auxquelles il faut répondre pour obtenir l'honorariat, on réalise tout le travail que ces personnes ont fait pour être ainsi distinguées.

Nous ne saurions mieux faire pour rendre hommage à M. Louis Page, que de retracer in extenso les paroles bien senties que lui décerna M. Pierre Yerly, du Mont, député.

A Monsieur Louis PAGE, nouveau membre d'Honneur de la F.F.C.C.

Sur demande de notre président cantonal et au nom de cette digne assemblée, permettez au paysan des Anciennes terres de vous adresser ce bref hommage.

Aujourd'hui, la Glâne est à l'honneur. Un de ses enfants, Monsieur Louis Page, originaire de Chatonnaye, né à Villarimboud, le village aux larges horizons, habitant Romont depuis 1932, est mis au bénéfice du titre de membre d'honneur de la F.F.C.C.

Cher Monsieur Page, nous vous félicitons pour cette promotion. À côté de vos activités de professeur, de Juge de Paix, d'historien et d'écrivain, vous avez porté le pays de la Glâne bien haut dans le monde du costume et des traditions.

Président, animateur du Groupe du Fils du Temps, organisateur de deux festivals folkloriques, la Cité sur la colline vous a nanti avec reconnaissance du titre de bourgeois d'honneur de la Ville de Romont. Aujourd'hui, c'est la F.F.C.C. qui tient à rendre à son président, l'hommage de sa reconnaissance et de sa gratitude.

Ce titre, nous sommes fiers de l'accorder à une personnalité dont le cœur et les artères gardent une secrète jeunesse, à une personnalité qui, évitant les planifications trop modernes et trop faciles, s'est donnée pleinement pour le développement et l'animation de sa région. Comme professeur au Collège St-Charles, vous avez modelé des générations d'élèves, leur inculquant l'amour du français, de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles, mais surtout, à travers toutes ces sciences, du haut

de votre colline, l'amour de ce pays de Glâne, rognon de la terre fribourgeoise, terre d'inspiration des poètes qui l'ont chantée. De même que Robert de Traz a dit : "Soyons nous-même et c'est assez", vous avez gardé fidèlement les fibres de vos origines pour faire vibrer et vivre le pays de vos ancêtres à travers le bien, le beau, le bon, le vrai.

Ma mon plye grô dzoulyo, vouè, lè dè vo félichitâ è dè vo dre ke chi titre vo le meretâdè po to chin ke vo j'y fè po le paté, ha galèja linvoua ke chanè hyôra din ha châla dou Gran Koncheil ha linvoua avutràlye ma ke chè rèredrethè chu on lyf d'échperanthe. Avu Deni din Bou vo j'y devejâ le kouétsou, la linvua dou payi di grannè è di mèchon, di kurtilyâdzo è di lé pé. Réchpè. Vo j'y tinyè hô la palantze. A vo, nouthrai rékonyechanthe è nouthr'n'amyhyâ.

Ce n'est pas sans émotion que M. Page prit la parole pour dire son "Merci"

REMERCIEMENTS A LA FFCC

L'honneur que vous me faites, dit-il, ne me laisse certes pas insensibles.

J'y vois d'abord cette touche délicate qui a toujours caractérisé les relations à l'intérieur de notre Fédération, entre membres collectifs ou individuels, comme aussi dans le cadre de notre Fédération nationale.

J'y vois aussi particulièrement, Monsieur le Président, Madame la Secrétaire, le désir de me faire plaisir à un âge où l'on ne songe plus guère qu'à s'abriter sous la tente pour y méditer ou y expier les impairs de son existence !

Qu'ai-je fait qui me vaut cet honneur ?

Assez peu, à vrai dire, si ce n'est d'avoir pris goût, voilà déjà 50 ans, en tant que membre du Groupe choral fribourgeois, portant costume, à la chanson populaire, sous l'égide du chanoine Bovet, dont on fête cette année le centenaire, un goût complété et étendu par un inlassable penchant à la quête de tout ce qui a trait à l'art populaire.

Et si, sur le tard, je me suis mis au patois, pour l'écrire, après l'avoir parlé depuis toujours, c'est pour sa défense, son maintien, son illustration littéraire, en particulier avec cet accent régional qui fut celui de ma mère, et qu'on appelle "couëtso".

Si c'est à cela que vous avez aussi pensé, Mesdames et Messieurs, je m'en réjouis encore davantage, et mes remerciements surgissent du tréfonds de mon cœur.

Can vo man nomâ préjidan cantonal à Dyin, lin ya dza on pâr dè-j'an, vo-j'avé promè dè tigni hôta la palantse, keman dejin Dzojè Yerly. Mè chu apèchu, du adon, ke vo la tignidè bin pye hôta et fèrmou. Athe, ne pu the ke mè rèdzolyi dè fithâ

avouin vo chi bi dzoa din 40 an dè nouthra Fèdèrachon fribordzàza din costume è din cothemè. Lou vo dyou achebin on non de la Chochiètâ fribordzàza din - j'ami don pata.

Traduction — Lorsque vous m'avez nommé président cantonal, à Guin, il y a déjà bien quelques années, je vous avais promis de tenir haut et ferme le drapeau de notre idéal. Je me suis aperçu, depuis lors, que vous le tenez bien plus haut et ferme. Aussi, ne puis-je que me réjouir de fêter avec vous cette belle journée des 40 ans de notre Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes. Je vous le dis également au nom de la Société fribourgeoise des amis du patois.

Ernest Jaquet
Société des Amis du Patois

La Société cantonale des Amis du patois s'associe à cet hommage. Elle se fait aussi une joie de féliciter M. le Président Jaquet, pour son dévouement ferme et souriant avec lequel il conduit cette importante société. Elle se joint à tous les participants pour présenter ses vœux sincères aux deux jubilaires.

DE LA PAO DE NYON

Lè patijan fribordzèdè ha galéja vela ché chon rétrovao ou mi dè juin. un déchu dè Tsathi chin Dèni, ou tsalè du Radji. L'avan prè tsakon on polet po le goutao. Le vajilyè dè ha montagne lou j'a onkora balyi de la bouna motéta dè tchivra. No j'an dzulyè lè botolyè y caortè.

Po fourni l'avèprao, no chin jou medji à Belin —na vretaobya marinda dè bénichon — rin ne mancaovè, pra dè to : tzambèta, bakon, tsou, è encora po fourni, la hya dou dsètcho lè frèyè! Ma topa-rè kan vo dio !!

No chin ti rintrao intche-no, fermo benéje dè chi bi toua, par on tan bi chéla.

Po lè Pek'oji dè Nyon:

Robert Perrotti, Prangin..